

# COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

## JEUDI 1<sup>er</sup> avril 2010 à 20 HEURES

### Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2009,
- Vote du Budget Primitif 2010,
- Convention étude agricole (Plan Local d'Urbanisme),
- Subventions 2010,
- Aménagement plate forme tri collectif,
- Location appartement communal,
- Questions diverses.

---

### **Vote du compte administratif 2009**

Monsieur le Maire donne lecture des réalisés dépenses et recettes du compte administratif 2009.

Il donne le résultat des deux sections du budget principal, soit les suivants :

- Section fonctionnement : excédent de 445.118, 71 €
- Section Investissement : Déficit de 46.141, 27 €

Il précise le montant des restes à réaliser investissement (dépenses engagées mais non mandatées au 31/12/2009) qui s'élève à 149.747, 00 €. Ces crédits votés en 2009 ont été automatiquement reportés au budget 2010 pour permettre, dès janvier 2010, le règlement des premières dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré hors de la présence de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2009 du budget communal ainsi que le compte de gestion du Trésorier correspondant.

Il décide également l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement 2009 au budget primitif 2010 :

- report en recette fonctionnement = 249 230, 44 €
- report en recette d'investissement = 195.888, 27 € soit le besoin de financement de cette section comprenant le déficit 2009 et les restes à réaliser reportés.

### **Vote du Budget Primitif 2010**

Monsieur le Maire présente dans le détail le budget primitif 2010.

Il précise que les crédits de la section de fonctionnement restent sensiblement les mêmes que l'année précédente et donne ceux de la section investissement, soit ceux reportés de 2009 pour les opérations non terminées et les nouveaux pour les projets suivants :

- Acquisitions diverses (véhicule voirie, semoir...)
- Enfouissements du réseau ERDF des Chaudannes
- Travaux concessions et allées du cimetière
- Aménagement Eaux Pluviales de Tramonet
- Participations aux divers aménagements sécuritaires du Département (carrefours vers autoroute et La Belle Etoile)
- Aménagement du four à pain vers la salle polyvalente...

Il propose également à l'assemblée de délibérer sur les taux des impositions directes (taxes d'habitation, foncières (bâti et non bâti) et taux relais de la taxe professionnelle).

Le Conseil Municipal approuve le budget 2010 et propose de ne pas augmenter les taux des quatre taxes.

## **Convention étude agricole (PLU)**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il convient de mettre à jour le diagnostic agricole datant de 2003.

La Chambre d'Agriculture propose une convention pour une étude visant à actualiser les données existantes à travers des rencontres individuelles et passages sur le terrain.

Les thèmes abordés :

- Situation actuelle de chaque exploitation et évolution de leurs activités
- Point sur les terrains utilisés...

Le montant des prestations proposées s'élève à 2.580, 00 € HT.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention précitée.

## **Subventions 2010 aux diverses associations**

Madame VALLIN rappelle les subventions versées aux associations sur l'année 2009 et donne lecture des nouvelles demandes 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Loginuit : 200 €
- Sou des Ecoles de Belmont Tramonet et Verel de Montbel : 500 €
- Les Amis du Togo : 200, 00 €uros
- Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public : 50, 00 €
- Délégation cantonale de l'éducation nationale : 50, 00 €
- Croix Rouge Française : 200 €
- Association des Maires de France pour les sinistrés de la tempête « Xynthia » : 500 €

## **Aménagement plate forme tri sélectif**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la proposition du SICTOM concernant l'aménagement d'un nouveau site sur la Commune. Un emplacement facile d'accès est envisagé vers l'ancienne entrée de l'autoroute – route de Saint-Genix.

## **Location appartement communal - Ancienne école de Tramonet**

L'achèvement des travaux de rénovation est prévu pour la mi-avril.

La demande de location de Madame et Monsieur LOSANO est acceptée.

Monsieur le Maire propose de porter le montant du loyer mensuel de base à 450 €, révisable chaque année en fonction de l'indice INSEE de la construction.

Le conseil Municipal approuve la location de l'appartement communal, dès la fin des travaux, pour un montant de 450 € par mois.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Communication**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le bulletin municipal 2010 et signale les différents problèmes rencontrés :

- Délais de fabrication trop importants
- Qualité discutable : impression sur papier recyclé réalisée sans demande explicite de l'imprimeur.

Monsieur PERONNIER détecte une omission sur les naissances. Après vérification, il s'avère qu'au moment de la mise en page, l'imprimeur a oublié d'insérer une partie de la liste transmise, soit au final 3 naissances. Il est proposé qu'Isabelle fasse un petit additif qui sera inséré au bulletin à distribuer à la population le week-end des 10 et 11 avril 2010. Il est décidé également de joindre à cette distribution le nouveau plan de la commune et une information sur la procédure de modification d'adresse accompagnée de 5 cartes préaffranchies. Monsieur le Maire précise que les conseils sur cette modification d'adresse ont été récemment proposés par les services postaux qui ont déposé en Mairie un stock important de cartes préaffranchies.

## **Travaux**

- **Appartement communal**

Monsieur ROYER explique que le peintre retenu a signalé qu'il ne pouvait exécuter le chantier en raison d'un problème de santé. Après plusieurs recherches, un nouvel artisan a été retenu pour sa disponibilité immédiate. La réalisation de cette tâche est en cours. Il reste également quelques petits travaux d'électricité.

- **Cimetière**

Monsieur MARTIN signale qu'il a eu plusieurs contacts avec les entreprises de maçonnerie pour la réalisation des délimitations pour les concessions à créer sur le terrain restant. A ce jour, un seul devis a été réceptionné de l'entreprise MEUNIER-CURTINET. Les entreprises PERROUD et PERROUSE doivent également transmettre une offre.

- **Aménagement sécuritaire voirie Tramonet**

Une rencontre sur site a eu lieu avec une entreprise de travaux publics pour un projet d'aménagement sécuritaire à Tramonet. Ce projet prévoit deux plates-formes visant à ralentir la circulation.

- **Construction du four à pain**

Les bénévoles ont commencé la construction du four à pain vers la salle polyvalente où se trouvait la croix qui a été déplacée en bordure de la route départementale. Pour le moment, seul le socle a pu être redéposé à cet endroit. La croix fera l'objet d'une restauration avant d'être réinstallée.

## **Urbanisme**

Etude en cours du projet d'aménagement sur le secteur « Frais Gros ». Il est question d'un élargissement de voirie en raison d'un projet de lotissement comprenant une vingtaine d'habitations.

Des rencontres auront lieu dans les semaines à venir avec les propriétaires des terrains.

## **SIVU Jeunesse de Pont-Beauvoisin**

Monsieur PERROT-MINNOT précise que l'augmentation de la participation communale 2010 est due à l'évolution de la population et du potentiel fiscal pris en compte pour le calcul.

Participation 2010 : 8.820 €

Rappel participation 2009 : 7.200 €

## **Commission animation**

Une réunion est fixée au jeudi 6 mai 2010 à 20 heures pour la préparation des manifestations :

- accueil des nouveaux arrivants
- fête d'été du village